

**ÉTUDES
ORNITHOLOGIQUE
S**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649392377

Études ornithologiques by M. Ch. Giraud

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

M. CH. GIRAUD

**ÉTUDES
ORNITHOLOGIQUE
S**

QL
213
252
257
211

ÉTUDES

ORNITHOLOGIQUES

PAR

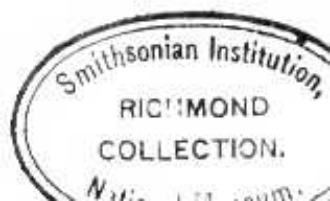
M. CH. GIRAUD

ANGERS

COSNIER ET LACHÈSE, LIBRAIRES-ÉDITEURS

Chaussée Saint-Pierre, 13

—
1857





PRÉFACE.

Depuis longtemps j'habite la campagne, je l'ai toujours beaucoup aimée; bien souvent, dans mes longues courses à travers champs, j'ai passé des heures entières à observer les mœurs et les habitudes de nos oiseaux. Un secret penchant m'y entraînait et j'avais résolu, pour fixer mes souvenirs, de composer un recueil des faits qui avaient le plus captivé mon attention.

Aujourd'hui je publie ce recueil sans rien changer à l'ordre dans lequel je l'ai trouvé; sans doute l'on me fera le *grave* reproche d'avoir manqué aux règles de la méthode, je m'y soumets; et si je l'intitule *Etudes ornithologiques* ce n'est pas non plus que je le croye digne de ce nom; cependant comme je n'ai pu en trouver

un qui répondit mieux à son contenu, l'on m'excusera.

Et ce motif m'engage encore à le dédier aux personnes qui, ainsi que moi, aiment à étudier la nature, sans prétendre pour cela viser à la science.

Deux ouvrages ont paru dernièrement, l'un de M. Michelet, intitulé *l'Oiseau*, l'autre de M. Toussenel, intitulé *l'Ornithologie passionnelle*. Je ne les ai pas lus, je me suis privé de ce plaisir, dans la crainte de me dégoûter de mon œuvre, longtemps commencée avant ces deux publications, et pourtant je cède au sentiment d'auteur, qu'on écoute trop souvent. Le moment de la comparaison sera peut-être pour moi celui du repentir. Qu'on le sache bien, du reste, en livrant mes observations à la publicité, je n'ai pas la prétention de rivaliser avec ces deux écrivains ; je ne me reconnais pas le droit de provoquer avec autant de confiance le sentiment du public, notre juge commun.

DE L'ESPRIT DES BÊTES.

Les bêtes ont-elles de l'intelligence ou seulement de l'instinct, sont-elles douées de l'un et de l'autre, et, si elles en sont douées, jusqu'à quel degré peut-on dire qu'elles le sont? Questions débattues depuis des siècles, sujet de sérieuses controverses auxquelles ont pris part les plus grands génies.

L'on comprend facilement que chacun veuille savoir ce qu'en ont dit et pensé Descartes, Buffon, Réaumur, Locke, Condillac et autres penseurs. Les vastes intelligences jouissent à bon droit du privilège d'exciter la curiosité; que ceux donc qui voudront connaître leurs pensées consultent leurs écrits et surtout l'intéressant ouvrage dans lequel M. Flourens

passé en revue les opinions et les systèmes de ces hommes célèbres. — J'ai lu et relu plusieurs fois ce petit volume écrit avec la clarté qui distingue tout ce qui sort de la plume de son auteur.

Dans une analyse rapide mais toujours lumineuse de ces divers systèmes, c'est d'abord l'opinion de Descartes, sur le *pur automatisme* des bêtes, que l'auteur examine et discute. Descartes, selon M. Flourens, n'était pas, bien qu'on l'ait prétendu, pour le *pur automatisme*, mais pour *l'automatisme mixte* de Buffon. Cependant Buffon va plus loin; non seulement il leur accorde la vie et le sentiment comme Descartes, mais encore *la conscience de leur existence actuelle*. Toutefois il leur refuse *la pensée, la réflexion, la mémoire ou la conscience de leur existence passée, ou la faculté de comparer des sensations ou d'avoir des idées*. — Chacun de ces points est pour M. Flourens un sujet de fines et judicieuses observations, et avec cette logique pleine de sens qui ne l'abandonne jamais, il fait voir que le mécanisme à l'aide duquel Buffon explique la plupart des actes des animaux, est un mécanisme où tout se combat et se contredit, et il approuve F. Cuvier d'avoir dit que ce système est plus inintelligible que celui de Descartes. Réaumur, au contraire, dit M. Flourens, accorde aux bêtes jusqu'à l'intelligence, en ne

croyant leur accorder partout que l'instinct. Puis passant à Condillac, il le loue d'accorder aux bêtes un certain degré d'intelligence, et lui reproche de leur accorder *l'invention, le jugement et la comparaison*, et toute sa théorie, ajoute-t-il, sur les *facultés* des animaux est ainsi radicalement vicieuse, par cela seul qu'elle confond partout deux faits essentiellement distincts, *l'instinct et l'intelligence*. En parlant du système de G. Leroy il lui adresse le même reproche.

Mais si les animaux ont de *l'intelligence*, comme le croit et le démontre M. Flourens dans son examen de ces diverses théories, quelle est donc, se demande-t-il, la limite précise de cette intelligence, car c'est là qu'est évidemment toute la difficulté.

Selon M. Flourens, l'instinct est une force primitive et propre comme la sensibilité, comme l'intelligence. Il y a de l'instinct jusque dans l'homme, c'est par un instinct particulier que l'enfant tette en venant au monde. Mais dans l'homme presque tout se fait par l'intelligence, et *l'intelligence y supplée à l'instinct*. L'inverse a lieu pour les dernières classes des animaux, l'instinct leur a été accordé comme supplément de l'intelligence. Le premier pas à faire pour résoudre la difficulté était donc de séparer l'instinct de l'intelligence, et le second de séparer, soit pour